

VILLE DE
PONT-DE-VAUX



B. P. 28
66, Rue Maréchal-de-Lattre
01190 PONT-DE-VAUX

Tél. 03 85 51 45 60

Fax 03 85 30 34 89

E. Mail : Mairie.Pont-De-Vaux@wanadoo.fr



Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que la distribution des badges d'accès aux conteneurs enterrés pour les ordures ménagères est en cours. Si vous n'avez pas encore le vôtre, nous vous invitons à vous présenter au plus vite aux permanences suivantes à la mairie de Pont de Vaux (muni de votre justificatif de domicile) :

- 2, 3 et 4 mars de 9 h à 12 h,
- 6 et 8 mars de 14 h à 17h
- 11, 14, 17 et 18 mars de 9h à 12h

La mise en place de ce nouveau système de collecte sera effective le **lundi 3 avril 2023**. La dernière collecte de vos ordures ménagères aura donc lieu le mardi 4 avril 2023. Ainsi, plus aucun conteneur ne sera ramassé : vous ne devrez donc plus sortir votre poubelle après le 04 avril 2023.

Vous pourrez déposer vos sacs dans les **nouveaux points d'apport volontaire réservés aux ordures ménagères**, situés Place Legrand, Place Pannetier et Place Deydier.

Le mode d'emploi du nouveau système est décrit au verso de ce courrier.

Pour rappel les tarifs applicables sont :

94.75 € par personne au foyer

0.60 € par volume de 60 litres

Le Maire de Pont de Vaux

Yves PAUGET

Le Président de la Communauté
de Communes Bresse et Saône

Guy BILLOUDET

P/O Ph. PIGNARD